

---

## Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

---

Séance ordinaire du mardi 6 décembre 2016

Résolution: CA16 22 0459

---

### **Motion d'entérinement de la Déclaration des bibliothèques du Québec**

Considérant que la Déclaration des bibliothèques du Québec a été élaborée et adoptée par la Table permanente de concertation des bibliothèques québécoises, qui regroupe notamment des représentants des bibliothèques publiques, scolaires, collégiales, universitaires et spécialisées au Québec;

Considérant que la Déclaration des bibliothèques du Québec a été adoptée par l'Union des municipalités du Québec;

Considérant que la Déclaration des bibliothèques du Québec a été déposée à l'Assemblée nationale par le ministre de la Culture et des Communications du Québec, ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française, Monsieur Luc Fortin, le 19 octobre 2016;

Considérant que la Déclaration identifie les bibliothèques comme étant des carrefours d'accès à l'information, à la documentation et à la culture, des centres d'apprentissage et de soutien à la recherche, des espaces d'appropriation et d'usage technologique, des leviers socio-économiques, des lieux de rencontres et d'échanges, des lieux de médiation et de développements culturels;

Considérant les investissements de 1,3 M \$ dans les bibliothèques du Sud-Ouest depuis 2009;

Considérant que Le Sud-Ouest a soumis un projet au Programme de rénovation, d'agrandissement et de construction (RAC) pour la bibliothèque Saint-Charles, dans Pointe-Saint-Charles, pour lequel il a obtenu 12 M\$ de la Ville centre;

Considérant le service de biblio mobile, une initiative unique au Sud-Ouest qui permet, depuis 2010, de desservir quelque 900 utilisateurs de dix résidences pour aînés et de HLM de Pointe-Saint-Charles, Petite-Bourgogne, Saint-Henri, Saint-Paul et Émard;

Considérant que Le Sud-Ouest peut compter sur un personnel qualifié et dévoué au service à la clientèle;

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Anne-Marie Sigouin

**ET RÉSOLU :**

D'entériner la Déclaration des bibliothèques du Québec;

Que la présente motion soit transmise au Réseau Biblio du Québec et à la Direction des bibliothèques du Service de la culture de la Ville de Montréal.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**